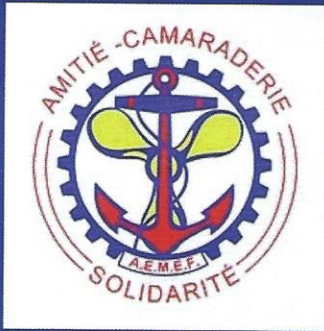


" arpète "



AMITIÉ - CAMARADERIE - SOLIDARITÉ
 affiliée à la FAMMAC



Sous-mariniers



Mécaniciens



Électrotechniciens



Électromécanicien



Torpilleur



Armuriers



Force de surface



Personnel de l'aéronavale

TRIMESTRIEL

Le Numéro : 3 euros

Abonnement annuel : 11 euros

Internet : www.aemef.fr

Directeur de la Publication :

Bernard DUVAL
 59 rue Émile Zola
 83600 FREJUS

Siège administratif : André CANTIN

1 Chemin des vignes d'antan
 83320 CARQUEIRANNE

Rédacteur

Jean-Michel BONHOMME
 11, Résidence du château
 56670 RIANTEC

Courriel :

jean-michel.bonhomme@orange.fr

Imprimeur :

ICÔNES

735 rue Jacques Ange Gabriel
 56850 CAUDAN

Commission paritaire



1987, un défilé au GEM

ÉDITORIAL DU PRÉSIDENT

Nous avons parlé à plusieurs reprises de l'importance grandissante que prennent les techniques modernes de communication dans le fonctionnement de l'amicale.

Cette fois nous y sommes. L'impossibilité d'organiser cette année un congrès, avec l'Assemblée Générale qui en fait partie intégrante, nous oblige à présenter une solution innovante pour respecter nos statuts et avoir l'agrément de nos adhérents sur l'activité de notre association pendant l'année écoulée.

La récente mise à jour de nos statuts nous permet heureusement de recourir aux moyens médiatiques pour vous consulter sur les rapports moral, d'activité, et financier présentés lors des Assemblées Générales.

Vous allez pouvoir les consulter dans les pages intérieures cette édition et vous prononcer pour :

Elire les candidats présentés aux postes d'administrateurs (comme auparavant pour les vote par correspondance) par le bulletin ad hoc et l'enveloppe de couleur.

Accepter les rapports présentés avec le bulletin spécial.

L'ensemble devra être retourné par enveloppe timbrées jointe.

Pour mettre à jour nos listes d'anciens combattants, il vous est demandé de nous indiquer votre n° de carte du combattant.

Je compte sur vous pour répondre nombreux et montrer par cette démarche votre attachement à notre chère AEMEF.

A l'avance je vous en remercie.

N'oubliez pas de régler vos cotisations 2016 - 23 Euros (11,50 Euros pour les veuves et associées) par chèque libellé à l'ordre de « AEMEF » à adresser à votre délégué de région ou au responsable qu'il a désigné. En cas d'incertitude et pour les amicalistes résident hors métropole, adresser le règlement au Trésorier général : PAUL-PIERRE THIRANT - 1 chemin de Meil Pry - 29790 MAHALON
Volontaires pour adhérer à l'Amicale: Contacter le siège administratif (adresse ci-contre).